



Licenciement suite post reseau social

Par emi73

Bonjour

Mon employeur veut me licencier suite a un post de mon mari sur les hotels du groupe pour lequel je travaille
Etant en arret maladie mon employeur a envoye une attestation de salaire erone a la securite sociale donc cela a ete
relate sur le reseau social par mon mari

Mon employeur peut il me licencier pour ca
Que je risque ???

Merci a tous pour votre aide